



Mairie de SURY-PRES-LERE

LA MOTTE - B.P 19

18240 SURY PRES LERE

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Sury-Près-Léré
se réunira, en séance ordinaire le 10 juillet 2020, à 19 heures 00.

Objet de la réunion

LE CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU A LA SALLE DES FETES.

- Élection des grands électeurs en vue des futures élections sénatoriales.
- Questions diverses.

Fait à Sury près Léré, le 02 juillet 2020

Le Maire

Pascal VIGUIÉ

